

LA

MASCARADE

ABONNEMENTS

Les
Un an. . . 8 fr.
Six mois. 4 fr.



JOURNAL POLITIQUE

ABONNEMENTS

DÉPARTEMENTS
Un an. . . 10 fr.
Six mois. 5 fr.

ÉTRANGER

Un an. . . 12 fr.

POUR LES ABONNEMENTS ET LES ANNONCES

S'adresser à l'imprimerie Labaume, cours Lafayette, 5, et aux Facteurs-Réunis, passage des Terreaux

BONIMENT



Messieurs les électeurs,

Ceci n'est pas la lettre de l'empereur, mais celle d'un humble journaliste.

D'aucuns pourront trouver hardi, irrévérencieux même qu'un petit compagnon de notre sorte se permette de prendre le pas sur le souverain et de lui emprunter par avance la forme sous laquelle il a l'intention de se manifester prochainement à chacun de vous. — Il est certain, en effet, que notre audace est grande, mais nous avons pour nous encourager le proverbe connu, à savoir « qu'un chien peut bien regarder un évêque. »

Arrivons au sujet. L'empereur va vous demander, messieurs les électeurs, de répondre : oui ou non.

Sur quoi ? nous ne le savons pas encore précisément au moment où j'écris, mais nous nous en doutons.

D'après les racontars des gens qui fréquentent ce qu'on appelle « le haut lieu » et d'après les indiscrétions autorisées des filles de l'entourage, le peuple aurait à prononcer entre la Liberté et la Révolution.

Où serait pour la Liberté, non pour la Révolution.

Comme vous voyez, ceci n'est pas bête et ne manque pas d'adresse.

Il est hors de doute, en effet, que placés entre cette alternative, Liberté ou Ré-

volution, beaucoup d'entre vous, messieurs les électeurs, n'hésiteront pas une seconde et diront vivement : je choisis la liberté, c'est-à-dire je réponds oui : en quoi ils auront raison.

Aussi, je le répète, l'idée de poser la question dans des termes aussi simples, n'est point sottise du tout et bien faite pour gagner une belle majorité.

Seulement il y a un point grave à élucider : celui de savoir si le gouvernement qui nous offre la liberté avec une pareille désinvolture, est capable de nous la donner et si l'on peut s'en rapporter à ses promesses.

Si oui, tout est bien. — Si non, le plébiscite serait une gasconnade, et nous serions bien sots, messieurs les électeurs, de nous laisser prendre une pareille mouche sur le nez.

Il y a un moyen fort usité et qui ne trompe guère pour juger de la sincérité des gens, c'est d'examiner s'ils ont coutume de mentir ou de dire vrai. Or, cette petite opération appliquée au second empire ne peut certainement pas laisser de doute : — la solution du problème est vite trouvée, et il n'est pas besoin d'un long examen pour être convaincu que le gouvernement a principalement du goût pour les meneries, et qu'il laisse consciencieusement à Vérité se morfondre au fond de son puits.

Il serait trop long, messieurs les électeurs, de détailler par le menu toutes les paroles du gouvernement et de placer à côté les actes contradictoires, mais il est facile en prenant les faits principaux, les grandes lignes d'énumérer un nombre respectable de faussetés qui suffiront à donner idée des autres.

C'est un petit travail que nous avons eu déjà l'occasion de faire, mais il n'est pas inutile de le reprendre tellement il renferme d'enseignements précieux.



Le Gouvernement nous a dit vers son début : — L'empire, c'est la paix ! Et ce n'était pas vrai, puisque nous avons eu successivement la guerre de Crimée, la guerre d'Italie, la guerre du Mexique et la guerre de Chine.

Le Gouvernement nous a dit qu'il ferait des économies dans les finances : — et ce n'était pas vrai, puisque de mémoire de contribuables on n'a jamais payé autant d'impôts qu'aujourd'hui, et que jamais la dette flottante n'a eu une pareille escadre d'emprunts.

Le Gouvernement nous a dit : — Il faut déchirer les traités de 1815 ; — et ce n'était pas vrai, puisque ces traités ne sont pas seulement écornés.

Le Gouvernement nous a dit : — Notre politique est une politique de non intervention ; — et ce n'était pas vrai, puisque nous sommes intervenus avec nos chassepots dans les affaires romaines.

Le Gouvernement nous a dit : — La guerre du Mexique est une des plus grandes idées du règne ; — et ce n'était pas vrai, puisque cette guerre n'a eu d'autre résultat que vingt mille soldats morts, sept cents millions dépensés et un empereur fusillé.

Zuze un peu dirait le Marseillais, si ce n'avait pas été une belle idée !

Le Gouvernement nous a dit : — L'emprunt mexicain est une superbe opération

candidate où il n'y a qu'une minorité à récolter.

Extrait inédit. — Mais que diable allais-je faire dans cette galère ?

M. de St-Trivier.

Vicomte et viticulteur. — Aspire à représenter l'agriculture, quoiqu'il ne manque pas de bras. — Bon garçon. — Ne craint pas de payer de sa personne : — a sauvé des enfants dans un incendie et affronté les orages populaires dans les réunions publiques. — Faible en connaissances politiques. — Infiniment supérieur néanmoins à son rival heureux M. Mangini. — S'est lié d'une amitié étroite avec *Pipe-en-bois* durant la dernière période électorale.

Extrait inédit. — Mon cher *Pipe-en-bois*, je suis triste depuis votre départ, et je regrette votre aimable compagnie. — Vous rappelez-vous notre joyeuse campagne électorale, nos amusantes excursions, nos repas d'auberge égayés au dessert par vos calembourgs ? Et nos discussions dans les réunions publiques ! tenez, je ris encore en y pensant. — Quelle bonne tête vous avez à la tribune !

La première fois que vous aurez une candidature à chauffer, ne m'oubliez pas ; je me ferai un véritable plaisir de vous accompagner. — Un mot, et je suis à vous.

Vicomte de St-Trivier.

P. S. — Poignée de main aux deux Fonvielle.

M. Nicolas Ducarre.

Démocrate et franc-maçon. — Porte une barbe rousse et des lunettes bleues. — Quoique l'un des hommes les plus intelligents du parti démocratique, M. Ducarre n'a joué jusqu'à ce jour qu'un rôle po-

financière ; — et ce n'était pas vrai, puisque tous les porteurs d'obligations ont perdu plus de moitié de leur capital.

Le Gouvernement nous a dit à l'époque du ministère Rouher et Forcade : — Nous ne ferons point de sacrifices de personnes ; — et ce n'était pas vrai, puisque M. Rouher est aux invalides du Luxembourg, et que M. Forcade a passé du banc de ministre au banc de député.

Le Gouvernement nous a dit : — Les finances de la ville de Paris sont sagement administrées ; — et ce n'était pas vrai, puisqu'on a découvert toute une litanie d'irrégularités et de violations de loi dans l'administration Haussmann, — et qu'il a fallu boucher par un emprunt un trou de quatre cent soixante-cinq millions.

Le Gouvernement nous a dit : — Avec ces quatre cent soixante-cinq millions, la position sera complètement liquidée ; — et ce n'était pas vrai, puisqu'on vient de découvrir un second trou de plus de deux cents millions.

Le Gouvernement nous a dit : — Le pouvoir constituant sera restitué à la nation ; — et ce n'était pas vrai, puisque ce pouvoir ne peut s'exercer que sur la proposition de l'empereur.

Le Gouvernement nous a dit : — Nous allons établir le régime parlementaire ; et ce n'était pas vrai, puisque par son droit direct d'appel au peuple, l'empereur maintient le pouvoir personnel à telles enseignes, que MM. Buffet et Daru ont donné leur démission.

Le Gouvernement nous a dit : — L'instruction du complot, vous savez, ce fameux complot qu'on cherche sous les tables, sans pouvoir le trouver, l'instruction

politique assez effacé. — Il se borne à signer tous les six mois une pétition contre la commission municipale et à faire quelques conférences. — Peut-être préfère-t-il fabriquer des toiles imperméables. — A essayé pourtant de fonder un journal qui devait s'appeler *l'Avenir démocratique*. — Le journal est tombé dans l'eau ; espérons que l'avenir démocratique ne subira pas le même sort.

Extrait inédit. — Voilà la trente-cinquième pétition, messieurs les Sénateurs, que nous vous adressons, avec mes amis Leroyer et Caillaud, pour demander la suppression de la Commission municipale de la ville de Lyon.

Nous ne nous faisons guère d'illusion sur le sort qui lui est réservé ; mais à défaut d'autre satisfaction, nous aurons au moins celle de vous avoir monté une scie qui nous vengera un peu de vos inévitables ordres du jour.

Aussi ne vous attendez pas à en être quittes avec nous. Tous les ans, à pareille époque, vous recevrez une pétition semblable, jusqu'à extinction de voix de tous vos rapporteurs.

M. Batifols.

Epicier irréconciliable et libre-penseur. — Souvent maltraité par M. Jouve et par M. Ponet. — Se venge en enveloppant toutes ses marchandises dans des *Courrier de Lyon*. — Possède plusieurs collections en cornet de ce journal ami de l'ordre et quotidien. — Se présentera probablement aux élections municipales. — Préside en attendant quelques réunions privées. — Admire beaucoup M. Denis Brak.

Extrait inédit. — La parole est à M^{lle} Bobard...
(A suivre).

L. LECLAIR.

FEUILLETON DE LA MASCARADE

Guide de poche à travers Lyon

A L'USAGE DE NOTRE NOUVEAU PRÉFET

Hommes politiques (Suite).

M. de Mortemart (marquis de).

Grand propriétaire du Beaujolais. — Ancien officier converti. — Affecte aujourd'hui des tendances libéro-clérico-décentraliso-anti-impéria-législatives. — Se plaint avec amertume de l'immixtion des maires dans l'élection — des autres. — Tout cela est fort bien, et nous ne doutons pas pour notre compte de la parfaite sincérité de M. le marquis, seulement il est fâcheux qu'il ne se soit senti touché par la grâce qu'au moment où la poigne des préfets se détachait de lui. — Signe particulier : Fondateur de la *Décentralisation*, où il collabore quelquefois en style épistolaire.

Extrait inédit. — Le système des candidatures officielles est franchement détestable ; c'est une atteinte portée à la liberté du vote, une violation du suffrage universel. — Nous ne connaissons qu'un cas où il soit excusable, c'est lorsqu'il s'applique à vous-même...

M. de Prandièrè.

Maire du deuxième arrondissement, et avocat

in partibus infidelium. — Aurait bien envie d'être député. — N'hésiterait pas pour cela à jeter son écharpe de maire pardessus les moulins. — A essayé l'an passé une lutte à mains plates contre le père Raspail qui malgré son grand âge lui a fait mordre la poussière du scrutin, et a remporté le caleçon d'honneur pendant que monsieur le maire remportait sa veste. — Grand partisan de nos libertés municipales, M. de Prandièrè ne cesse de les revendiquer avec énergie pendant toute la durée des périodes électorales, — mais il faut croire qu'après le dépouillement des urnes, cette énergie de convictions l'abandonne tout d'un coup. — Autrement, comment resterait-il maire du deuxième arrondissement ? — Ah ! j'oubliais : — chevalier de la Légion-d'Honneur.

Extrait inédit. — Mes chers concitoyens, quoique maire du 2^e arrondissement, j'aspire à l'honneur de vous représenter ; croyez bien que malgré les insinuations perfides que l'on répandra sur mon compte, je ne suis en aucune façon un candidat officiel. Je repousse hautement, au contraire, tout protectorat administratif ; et si le maire de Prandièrè, se permettait la moindre propagande en faveur du candidat du même nom, je n'hésiterais pas à le désavouer et à dire publiquement : — Je ne connais pas cet homme !

Ce que je veux, messieurs, le but constant de mes desirs et de mes espérances, ce à quoi tendront tous mes efforts, c'est d'abord ma nomination...

M. Octave Mathevon.

Avocat comme M. de Prandièrè. — Conservateur libéral comme M. de Prandièrè. — Candidat comme M. de Prandièrè. — Battu, toujours comme M. de Prandièrè. — Différences essentielles : n'est pas maire, n'est pas décoré et a du talent. — Doit regretter probablement de s'être fourvoyé dans une

du complot sera terminée à Pâques, et aussitôt on rendra l'ordonnance de renvoi des accusés devant la cour d'assises; et ce n'était pas vrai, puisque Pâques est passé, et que nous n'avons vu paraître nulle part l'ordonnance en question.



Voilà, messieurs les électeurs, un défilé de faits, d'actes absolument irréfutables, et lorsque nous disons que le Gouvernement est plus fertile en menteries qu'en vérités, ce n'est ni par haine, ni par parti pris d'opposition, mais uniquement parce que l'évidence crève les deux yeux.

Aujourd'hui le Gouvernement vient nous dire : Votez pour moi, je suis la Liberté !

Devons nous le croire, messieurs les électeurs ?

Cela me paraît malaisé après les exemples qui précèdent, et pour avoir confiance il faut être de facile composition et de bonne pâte.

C'est pourquoi ne nous en prenons pas aux mots, messieurs les électeurs, et tirons la chose au clair.

Ce n'est point à proprement parler de liberté ou de révolution qu'il s'agit dans la circonstance, et ces deux gros mots ne sont là que pour attraper les nigauds.

Le premier et principal soin de l'empereur, ne l'oubliez pas, est de demeurer sur le trône de France, parce qu'il trouve la place bonne, honorifique, bien payée, — et d'y perpétuer les descendants de sa race.

Quant au bonheur du peuple, quant à la liberté, ces idées là ne viennent qu'en seconde ligne dans son esprit, et sont une préoccupation de moindre importance. Non que je l'accuse d'en détacher complètement sa pensée, et que je lui suppose l'âme assez noire pour faire de la dictature par plaisir et par amour de l'art : ce n'est que par intérêt.

Napoléon III s'occupe du bien être du peuple Français, comme un négociant du bon état des marchandises dont il tire gain et fortune. — Il s'efforce de ne point nous mécontenter outre mesure, parce que de ce mécontentement pourrait naître un danger pour lui. — La preuve, c'est que toutes les concessions que nous avons obtenues, ne l'ont été qu'à la forcée et lorsque le souverain se sentait menacé dans son pouvoir. — Il les a faites non spontanément, non par initiative, comme veulent le faire croire les flagorneurs de cour, mais à regret, à contre cœur, avec cette mauvaise grâce des propriétaires obligés de faire reblanchir leur maison.

L'empereur cherche son bien premièrement, — le nôtre après, s'il en reste, et il n'en reste guère !

Telle est la vérité vraie, dépourvue de toutes les pompes d'expression et de tous les artifices de langage.

Liberté ou Révolution ? Point d'affaire !

Ce n'est pas sur ces deux mots, encore un coup que portera votre vote, messieurs les électeurs.

L'intérêt véritablement en jeu est la consolidation de l'empire au prix de quelques concessions, ou plutôt de quelques ombres de concession.



Napoléon III vient vous dire, messieurs les électeurs : Voici ce que j'ai l'air de vous donner, en revanche renouvez-moi mon bail et celui de ma famille.

Il n'y a pas à en sortir, et je défie tout homme raisonnable, sincère et sans passion de disconvenir que là se trouve l'idée première, l'idée mère, la conception maîtresse du plébiscite.

Mais comme la chose eut semblé trop crue, on a employé des circonlocutions, on a habillé la pensée réelle avec ces deux

mots flamboyants : Liberté ou Révolution mots qu'il faut remplacer par ceux-là :

« Consécration de l'empire, — consolidation de la dynastie bonapartiste; — « Liberté, autant qu'elle ne gênera pas « trop. »

Or, il nous semble, messieurs les électeurs, que dans cette affaire la part de la Liberté est trop mince, et celle de la dynastie bonapartiste trop grosse, et nous devons tenir à la première plus qu'à la seconde.



D'un autre côté, on ne me fera jamais comprendre que moi, électeur de 1870, j'aie le droit d'engager la volonté des générations à venir, d'imposer à des gens qui ne sont pas encore au monde une dynastie où il peut se trouver des imbéciles, ou des idiots.

La raison comme le sens commun repoussent cette idée qu'en l'an 2,000 un Bonaparte puisse dire aux Français d'alors : « J'ai le droit de régner sur vous et de vous faire payer des impôts, parce que telle est la volonté de huit millions d'électeurs qui sont morts depuis cent ans. »

C'est-là, messieurs les électeurs, une plaisanterie, une farce qu'on nous a faite en 1851, tâchons de ne pas la refaire aux autres.

Par tous ces motifs, messieurs les électeurs, m'est avis que vous ne feriez pas mal de voter NON.

Que si quelque affaire vous retenait chez vous le jour du scrutin, ne vous en tourmentez pas trop, la chose ne tire pas à conséquence.

Quant à voter oui ce serait de la niaiserie : tâchons, mes frères, de ne pas toujours passer pour des imbéciles.

Jacques BARBIER.

BONNES NOUVELLES



— On a remarqué avec plaisir que l'autre jour au Sénat, le président Rouher et le garde des Sceaux se sont serré la main avec effusion.

Ainsi devait finir la comédie. Mais au moins le proverbe a raison : jeu de mains, jeu de vilains.

— S. A. le prince Napoléon avait un discours à placer; aussi s'est-on empressé de l'envoyer en Suisse.

S. A. ne se l'est pas fait dire deux fois. Ça nous a toujours débarrassé du verbiage du cousin.

— Pendant la discussion du sénatus-consulte, tous les ministres étaient présents, mais Ollivier seul a porté la parole.

Il est tellement homogène, ce ministère, qu'il parle comme un seul homme.

— Très amusante, la propagation du comité central en faveur du plébiscite. Ces Messieurs font une chasse acharnée aux non et aux abstentions.

C'est bien le cas de dire qu'ils se donnent un mal de chien.

MAUVAISES NOUVELLES



— A l'unanimité de 130 votants, les vieux du Luxembourg ont accepté la nouvelle constitution. Du moment où le maître l'ordonnait, cette unanimité ne faisait de doute pour personne.

Certes il est beau de voter au doigt, mais si ça pouvait être aussi à l'œil.

M. Emile Ollivier a déclaré que le Pouvoir

exécutif conserverait la nomination des maires.

Evidemment conserver les maires entre les mains, c'est, pour le Pouvoir, le moyen de les avoir dans sa manche.

— L'empereur hésitait à envoyer aux Français sa circulaire impériale autographiée ou imprimée.

Il est décidé à la confier aux presses de M. Plon, son imprimeur.

Drôle d'idée d'envoyer du Plon aux électeurs afin de les amadouer.

— Il paraît que nous n'avons pas assez de ministres, car il est question d'en élever le nombre à quinze ou seize.

Que voulez-vous ? quand la qualité manque, on se rattrape sur la quantité.

FAUSSES NOUVELLES



— Nous apprenons de bonne source, que non-seulement l'empereur écrira à tous les électeurs en particulier, mais que chacun d'eux recevra une invitation à dîner aux Tuileries et à passer quelques jours à Compiègne ou dans toute autre résidence impériale.

— Dans les régions officielles, on tient pour certain que le juge Bernier a trouvé le moyen de découvrir le complot.

Quand l'instruction aura moi-même encore quelque temps, dit-il, elle sera faisandée et alors le complot marchera tout seul.

— Le nouveau ministre des finances est très décidé à ne faire aucune économie. M. de Ségis prétend que toutes les industries supportant des grèves, il était bien naturel que le budget fût aussi grevé le plus possible.

LE MANIFESTE DE LA GAUCHE

Il est un peu tard pour le publier, car la plupart de nos lecteurs l'ont déjà lu dans les journaux d'hier et d'avant-hier.

Du reste, ce manifeste n'a pas besoin de longs commentaires : il commence par ces mots : le deux décembre, et finit par ceux-là : nous voterons : non.

C'est logique et il est presque inutile après cela de lire le milieu, où on rappelle en termes brefs et saisissants les bienfaits dont l'empire nous a comblés, les impôts dont il nous a accablés et les emprunts dont il nous a saturés.

Un passage surtout nous a émus particulièrement, le passage consacré à décrire la misère affreuse dans laquelle est plongé aujourd'hui le pouvoir personnel, par suite des nouvelles réformes.

Nous avons eu l'occasion déjà d'apitoyer nos lecteurs en mettant sous leurs yeux le douloureux spectacle de cette grande infortune, mais chaque fois qu'on nous en parle, il nous est impossible de retenir nos larmes.

Quel cœur de pierre faudrait-il pour n'être pas touché, en songeant qu'il ne lui reste plus à ce malheureux pouvoir personnel que le droit de guerre et de paix, le commandement des armées de terre et de mer, la nomination des ministres, des conseillers-d'Etat, des sénateurs, des préfets, des sous-préfets, des maires, des adjoints, etc., et vingt-cinq millions de rente.

Aussi comme ils ont raison les députés de la Gauche de vouloir faire cesser une situation si désolante, et de dire aux électeurs :

— Nous voterons résolument : — Non.

Allez, et faites de même. — Quand ce ne serait que par charité pour le pouvoir personnel.

A. MONEY.

DÉFILÉ DE LA SEMAINE



La Compagnie des omnibus vient d'ajouter trois voitures à celles qui faisaient le service

de Lyon à Vaise.

C'est très-bien, mais à quand, s'il vous plaît, un service d'omnibus pour les gares ?

Grâce aux ingénieuses combinaisons de notre regretté sénateur Vaise, dont on continue à séquestrer la statue, voilà tantôt dix ans, que les voyageurs débarquant dans la ville en sont réduits à transporter leurs bagages sur leurs dos, à moins qu'ils ne prennent une de ces voitures dites de place ordinaires, sous prétexte qu'elles sont plus sales et qu'elles marchent moins vite.

Il n'est pas de sous-préfecture, de ville, de bourgade, où l'on ne trouve à la gare un service de voitures, et c'est avec honte qu'à Lyon, dont le dernier recensement accuse 350,000 habitants, on soit obligé de payer quarante sous pour se faire transporter dans des véhicules malpropres à ne pas prendre avec des pincettes, et qui mettent trois quarts-d'heure à vous conduire de la gare de Perrache à la place des Terreaux.

Il est vrai qu'on peut s'attendre à tout d'une administration qui n'a pas encore su trouver de l'eau dans le Rhône.

Aussi bien voici venir l'été, mes chers concitoyens abonnés à la Compagnie, — préparez-vous à voir vos robinets couler à sec, comme dit M. Duruy, ancien ministre de l'instruction publique.

Nous avons trouvé dans le Progrès le compte-rendu de la cérémonie du saint-sacrement, célébrée à la Guillotière, salle de la Lyonnaise.

Monseigneur Andrieux officiait.

Deux cent vingt fidèles se sont pressés autour de la table de communion, et ont reçu le sacrement de la libre pensée sous les espèces du lard et du jambon.

Au café, monseigneur Andrieux a prononcé des paroles de fraternité qui étaient dans le cœur de tous les convives, et après une quête au profit des ouvriers du Creuzot, on s'est séparé en paix.

Tout cela n'est pas bien méchant, et nous fait peine de voir beaucoup de gens s'élever avec indignation contre ces manifestations inoffensives qui ne sont que ridicules — à cause de leur puérilité.

Si tout individu, convaincu d'avoir mangé de la charcuterie ou du veau le Vendredi-Saint, était condamné à la prison, à l'amende ou à une peine quelconque, nous comprendrions l'utilité ou le mérite d'une protestation contre une semblable tyrannie, mais se réunir deux cent vingt au Ballon, ou dans toute autre salle pour protester contre une chose que personne ne vous a traités de faire, contre une obligation qui n'est d'autre sanction qu'un inoffensif commandement de l'Eglise, c'est, nous le répétons, pur enfantillage et de l'héroïsme mal placé.

Il est si simple de faire gras chez soi.

Il faut convenir, du reste, qu'en fait de tolérance certains démocrates échevelés sont encore bien plus forts que l'Eglise catholique apostolique et romaine.

J'ai beaucoup admiré, pour mon compte, M. X..., correspondant de l'Indépendant de la Drôme, reprochant avec amertume à M. Eugène Véron, rédacteur en chef du Progrès d'avoir reçu dans ses bureaux des anciens actionnaires de la Discussion.

Et j'ai non moins admiré M. Eugène Véron, répondant à cette assertion par un FORMEL DÉMENTI.

Voyez-vous ça ! Les actionnaires de la Discussion seraient-ils par hasard des pestiférés des parias ou des gens atteints de la peste vérole ?

Et M. Eugène Véron devait-il les recevoir à coups de pied, sous peine d'être belle aux saines doctrines radicales ?

La vérité est que la Discussion a été pendant sa courte existence un journal démocratique très-honorable, très-vaillamment rédigé, et il n'y a pas la moindre honte quoique puisse penser M. X..., à recevoir des anciens actionnaires ou rédacteurs.

Aussi M. Paul Dumarest, ex-rédacteur en chef de la Discussion, n'a-t-il pas manqué de protester vivement contre les singulières situations de M. X..., et M. Eugène Véron reconnu loyalement qu'on peut recevoir un actionnaire de la Discussion sans qu'il y ait besoin de serrer son argenterie et de va à sa montre.

On arrivera difficilement à la fraternité

moeratique avec cette maxime : « Mangez-vous les uns les autres. »

A propos de *Progrès*, voulez-vous savoir combien nous avons de journaux en France qui portent ce titre ?

- Le Progrès de Lyon,
- Le Progrès de la Côte-d'Or,
- Le Progrès de l' Eure,
- Le Progrès libéral de Toulouse,
- Le Progrès du Nord,
- Le Progrès de Rouen,
- Le Progrès de Saône et-Loire,
- Le Progrès de la Somme.

Et dire que malgré tous ces *Progrès* nous en faisons si peu.

L'assassin de M. Lubanski aurait demandé, nous assure-t-on, à être renvoyé devant le haut jury de Tours.

Sa requête ne paraît pas devoir être accueillie favorablement, alors il se rabattra sur M^r Lachaud.

D'après le *Courrier de la Drôme*, le célèbre avocat a répondu « qu'il ne laisserait jamais dans l'embarras une personne dans la position de Bayon, et que s'il ne pouvait pas le défendre lui-même, — son fils le remplacerait. »

L'embarras de Bayon nous paraît une jolie expression comme euphémisme, — mais le plus joli, c'est l'idée de M^r Lachaud d'envoyer son fils pour le remplacer.

Si l'habit ne fait pas le moine, le nom fait encore moins le talent, et nous doutons que Bayon soit grand partisan du troc proposé par M^r Lachaud.

Un Polonais de la brave Pologne, M. Bronislas Volowski s'est vu condamner dernièrement à quinze jours d'emprisonnement pour délit de réunion publique.

M. Bronislas Volowski a subi sa peine à St-Joseph, mais au moment où il comptait prendre la clef des champs, le directeur de la prison lui a expliqué qu'il avait ordre de le retenir à la disposition de M. Sancier notre préfet, jusqu'à ce qu'il eût été statué sur son expulsion du territoire français.

Là-dessus réclamation de M. Volowski qui demande pourquoi on ne le renvoie pas immédiatement sur les bords de la Visule, au lieu de le tenir incarcéré, alors qu'il a purgé entièrement sa condamnation.

Il nous semble que M. Bronislas Volowski a tout-à-fait raison, et qu'il est parfaitement illégal de le maintenir en prison sans autre décision régulière que le bon plaisir du préfet.

D'autant plus que M. Volowski n'est réellement pas dangereux.

Nous avons eu l'occasion de le voir dans nos bureaux à l'époque de son arrivée à Lyon, et il nous a paru complètement inoffensif.

Quelques idées subversives qu'il puisse avoir en tête, il possède pour les exprimer un accent natal qui lui permettrait difficilement d'entraîner les masses.

En outre, ses effets oratoires sont parfois d'un goût douteux, — et voici, nous assure-t-on, une de ses péroraisons favorites.

« Mes chers auditeurs, soyez assez bons de modérer vos bravos, car je pourrais me laisser griser par vos applaudissements, et il ne faut pas qu'on puisse dire qu'en sortant d'ici je suis saoul comme un Polonais ! »

Vous voyez bien qu'on peut relâcher M. Bronislas Volowski !

Le tribunal correctionnel de Lyon vient d'établir en fait de diffamation une jurisprudence qu'il est bon de noter.

Morateur est décédé au mois de décembre dernier, et le nommé Bonnefond s'est chargé de prononcer son oraison funèbre en criant au milieu de la rue, que le défunt était un voleur, un filou, un échappé des galères !

Le tribunal saisi de la plainte des héritiers Morateur, a décidé que ces expressions générales constituaient, non une diffamation, mais simplement des injures publiques, et il a condamné ce Bossuet d'un nouveau genre à 200 francs d'amende.

Heureux Bonnefond, comme vous faites bien de n'être pas journaliste ! et quelle chance vous avez eue que Morateur ne fut pas sénateur de l'empire !

Il paraît décidément que la lettre de l'empereur aux huit millions d'électeurs ne sera pas imprimée, mais autographiée.

Et on mettra au bas, savez-vous quoi ? La griffe impériale ! Comme c'est rassurant !

Un libre-penseur va dîner au restaurant, le vendredi-saint.

— Gargon, qu'avez-vous en fait de gras ? — Nous avons du bœuf, du mouton, de la volaille...

— Ce n'est pas suffisant pour l'énergie de ma protestation, servez-moi du gras-double !

HECTOR PÉRIÉ.

CONSEIL DES MINISTRES

Je me figure que chaque fois que les membres du cabinet homosangéne se réunissent en conseil intime, les choses doivent se passer à peu près comme ceci :

Emile Ollivier — Je crois, chers collègues, que plus les circonstances deviennent critiques, plus il importe que nous nous réunissions fréquemment pour faire commerce d'amitié et pour nous concerter sur les mesures à prendre et sur la conduite à tenir.

Maurice Richard. — Ollivier, vous avez raison.

Le marquis de Talhouet, a parlé. — Pangloss et M. Jourdain n'auraient pas mieux dit.

Emile Ollivier. — Je me plais à croire, chers collègues et amis, que vous êtes contents et satisfaits de la façon dont a été rédigé et libellé le projet de sénatus-consulte qui doit fixer la nouvelle constitution.

Maurice Richard. — Ollivier, vous avez raison.

M. Segrès. — Je prie instamment notre cher garde des sceaux de ne pas voir dans ce que je vais dire l'ombre d'une intention critique, mais il me semble à parler franchement, qu'à l'instar de la lanterne magique de la fable, la rédaction du document en question, manque un peu de clarté.

Emile Ollivier. — Votre observation, mon cher Segrès, est parfaitement juste et des plus fondées, mais ce qui m'étonne, c'est que, intelligent et perspicace comme vous l'êtes, vous n'avez pas deviné que c'était sciemment et de parti pris que je m'étais attaché à ne donner à ce travail que le moins de clarté possible.

M. Segrès. — Je ne comprends pas très bien.

Emile Ollivier. — Je vais vous édifier complètement et j'espère vous prouver en même temps que je suis, non seulement un habile ministre, mais aussi un courtisan des plus adroits.

Maurice Richard — Ollivier, vous avez raison.

Tous. — N'interrompez pas.

Emile Ollivier — Nous faisons la pluie et le beau temps au Corps Législatif, mais cela ne suffit pas, et il est indispensable que nous captions les bonnes grâces du Sénat qui est tout à la dévotion de Rouher et qui nous regarde encore, nous ne saurions nous le dissimuler, d'un assez mauvais œil ; or donc comme le nouveau sénatus-consulte doit être soumis à l'appréciation et à la discussion des vétérans du Luxembourg j'ai fait exprès de rendre ce factum des plus obscurs et des moins clairs afin de laisser à nos vénérables sénateurs la gloire et la satisfaction de l'éclaircir, et de prouver ainsi d'une manière éclatante qu'ils sont réellement, comme l'a dit l'empereur, des foyers de lumières.

Tous, sauf le marquis de Talhouet. — Ah ! bravo, parfait !

Le marquis de Talhouet (à part). — Décidément, Daru et Buffet ont bien fait de partir ; j'ai une furieuse envie de m'en aller.

Emile Ollivier. — Or ça maintenant, chers collègues, quelle est, selon vous, la meilleure formule à donner au Plébiscite ; convient-il de faire voter simplement par OUI et par NON ?

Maurice Richard. — C'est mon avis, et puis qu'il paraît que l'empereur est dans l'intention d'adresser une lettre personnelle à chaque électeur, si j'étais à la place de Sa Majesté, je mettrais simplement dans chacune de ces missives, ce refrain bien connu d'une antique chanson.

« Dis-moi oui, dis-moi non.
Dis-moi si tu m'aimes,
Dis-moi oui, dis-moi non,
Dis-moi oui ou non. »

Emile Ollivier, sévèrement. — Je vous prie, mon cher Maurice, de vous abstenir de semblables plaisanteries, je ne serais pas attendu à cela de votre part.

Maurice Richard. — C'est depuis que je fréquente, en ma qualité de ministre des Beaux-Arts, ces satanés artistes ! mais je fais serment de ne plus me départir une seule fois de la gravité que comporte le poste, quo votre amitié, mon cher Emile, m'a fait obtenir.

Emile Ollivier. — Je prends acte de votre déclaration. Pensez-vous, chers collègues, que les OUI seront en grande majorité.

Le marquis de Talhouet, narquoisement. — Eh ! eh ce n'est pas si sûr que cela.

Le maréchal Lebauf, rageur. — Pourquoi ça, pourquoi ça ?

Le marquis de Talhouet. — Pourquoi ça, dites-vous, mon Dieu, c'est bien simple ; vous allez demander au peuple s'il préfère la nouvelle Constitution à celle de 1831, or les habitants des campagnes qui forment, chacun sait ça, la masse des électeurs, sont de robustes et solides gaillards qui n'ont d'estime et de sympathie que pour les constitutions vigoureuses et fortes, pour les constitutions à poigne, si j'ose m'exprimer ainsi, et je ne serais pas surpris de les voir, pour la plupart voter carrément NON.

Le maréchal Lebauf. — Têtebleu ! Marquis, je crois que vous rallez.

Le marquis de Talhouet. — Vous croyez, maréchal ?

Emile Ollivier. — Voyons, chers collègues, je vous en supplie, du calme et de l'entente ; ne transformons pas par de continuelles luttes intestines le cabinet homogène en un de ces cabinets où il n'y a pas de tête du tout ; il peut bien exister entre nous des divergences d'opinion, mais il ne saurait y avoir de dissensions sérieuses. et tous, tant que nous sommes, nous désirons vivement et sincèrement, j'en suis convaincu, soutenir et faire triompher la cause de l'Empire libéral !

Maurice Richard. — Vive l'empereur !

Le marquis de Talhouet, agacé. — Tu quoque ! Je ne vous savais pas, mon cher monsieur Richard, si bonapartiste que cela !

Maurice Richard, gouaillieur. — Si je flatte les abeilles, c'est afin que ma lune de miel dure plus longtemps.

Le marquis de Talhouet. — Soit ; mais prenez garde que ce diable de Tillancourt ne se mette à vous appeler désormais : Maurice Richard.

Maurice Richard. — Ce n'est pas dans une ruche que vous et vos amis du Centre gauche cherchez à nous faire tomber, c'est dans un guépier.

Le marquis de Talhouet. — Le fait est que dans votre ruche il y a trop de cire.

Maurice Richard. — Vous voulez peut-être dire : un Sire de trop.

Emile Ollivier. — Voyons, chers collègues, je vous en conjure, renouons donc, une fois pour toutes, à ces continuelles échanges de paroles aigres-douces, qui ont entr'autres inconvénients celui de nous faire perdre un temps précieux ; nous avons à nous concerter aujourd'hui sur une de ces questions délicates et difficiles qui ont le fatal privilège de nous mettre infailliblement tout le monde à dos : vous savez que depuis quelques jours tous les murs de Paris sont tapissés de placards séditieux ; devons-nous laisser les auteurs de ces affiches subversives impunis, ou convient-il, au contraire, de les faire poursuivre et condamner selon la rigueur des lois ?

Le maréchal Lebauf. — Poursuivons, sacrebleu ! poursuivons !

M. Chevandier de Valdrome. — Je monterai à cheval, s'il le faut.

Maurice Richard. — Mon avis, à moi, est que le cabinet doit n'avoir que du dédain pour les placards.

M. Segrès. — Ces affiches incendiaires me rappellent les plus mauvaises pages de notre histoire ; il faut sévir.

M. Lowet. — Si nous consultions l'empereur ?

M. de Talhouet. — Je ferai observer à mon honorable collègue, M. Louvet, que l'un des plus beaux avantages du système parlementaire étant précisément la prérogative laissée aux ministres de délibérer entre eux et hors la présence du chef de l'Etat, je tiens personnellement beaucoup à bénéficier le plus souvent possible de ce droit acquis.

Tous. — Nous aussi ! nous aussi !

Emile Ollivier. — Voilà qui est parfait ; que diable nous sommes assez grands gâteaux pour prendre une décision nous-mêmes ! Ainsi donc votre avis au sujet de la conduite à tenir vis-à-vis des auteurs des placards en question, est que ?

Le maréchal Lebauf. — Il faut les incarcérer.

Maurice Richard. — Il faut les laisser tranquilles.

M. Segrès. — Il faut les traîner devant les tribunaux.

M. de Talhouet. — Il faut les dédaigner et les mépriser.

Emile Ollivier. — Je fais une réflexion ; il est évident, en somme, qu'en allant consulter l'empereur sur le cas en litige, nous ne ferions pas pour cela abdication de nos privilèges et de nos droits que nous serions toujours à temps de faire prévaloir, ce ne serait faire là, après tout, qu'une simple démarche de courtoisie et de déférence ; je crois donc qu'il n'y aurait peut-être pas grand inconvénient à aller demander l'avis du chef de l'Etat.

Tous. — Allons aux Tuileries.

Un mur qui a des oreilles.

THÉÂTRES



Grand-Théâtre. — Pauvre Auber ! Avoir écrit le *Domino*, la *Muette* et dix autres chefs-d'œuvre pour en arriver au *Premier jour de bonheur* et dégringoler dans le *Rêve d'amour* ! Il n'a donc pas autour de lui, cet estimable vieillard tombé dans l'enfance, il n'a donc pas eu autour de lui quelque voix amie pour l'empêcher de présenter au public la dernière élucubration d'un cerveau malade, le dernier enfant rachitique de celui qui fut le premier maître de l'école française ? Pauvre vieux, va !

Mais le respect dû à vos longues années et à vos cheveux blancs, le souvenir de vos éternelles mélodies, votre gloire passée nous font vous pardonner vos erreurs, o grand homme, — et surtout n'y revenez plus. Dirigez votre Conservatoire, gouvernez la chapelle de votre empereur, et laissez aux jeunes talents qui crouissent à la porte des théâtres, — alors qu'on y accepte vos petites débauches musicales, — le soin de faire oublier tous vos *Rêves d'amour*.

C'est en vain que dans les trois actes de ce *cauchemar d'amour*, je cherche au milieu d'un tissu de banalités, un chœur, une romance, un petit air une phrase digne d'être mentionnés ; je n'y trouve qu'une musiquette tout au plus digne d'un casino ou d'un café chantant, du plus mauvais Paul Henrion.

Et le livret ! Absurde, impossible, inouï, réjouissant à force d'insensibilité et de stupidité. Un paysan, adoré d'une paysanne, amoureux d'une marquise qui n'en est pas une, des enfants égarés, échangés, que sais-je ? Quelque chose enfin auprès de quoi l'*Oeil crevé* ou les *Brigands* sont le triomphe du bon sens.

Que dirai-je de l'interprétation ? Au milieu de ce

désarroi musical et scénique, les passables et les médiocres, les bons et les pires se valent. Le nasillement de Mlle Barletti, le talent de M. Danguin, le rude organe de M. Lhérier, l'entrain de Mlle Dartaux, la bonne volonté de Mlle Verger et les accents émus de M. Dubosc, tout cela se confond, s'agite pêle-mêle, sans profit pour aucun sans déshonneur pour personne.

Franchement était-ce bien la peine d'attendre le 20 avril pour monter cette misère, et cette satisfaction in extrémis accordée par M. D'Herblay au cahier des charges valait-elle ce four de première grandeur ?

La semaine prochaine est la dernière de la saison. Ces derniers jours vont être consacrés aux adieux de nos artistes aimés et détestés ; nous verserons quelques pleurs, mes frères, et tâcherons d'assister en corps aux tristes cérémonies qui se préparent. Déjà beaucoup de ces messieurs et de ces dames ont commandé chez les fournisseurs d'usage les bouquets et couronnes dont notre admiration sera censée les combler, — que ces fleurs leurs soient légères !

Célestins. — Donc, voici M. Sardou réhabilitant à son tour la femme tombée. Seulement à l'encontre des auteurs dont cette question est surtout la spécialité, M. Sardou n'y a vu qu'un motif d'intérêt dramatique, qu'une situation à exploiter au théâtre sans y ajouter d'autre importance ; c'est un apôtre sans conviction, prêchant des idées auxquelles il n'a point foi, se servant de la réhabilitation comme de l'adultère, de l'amour, parce que, avec l'amour, l'adultère ou la réhabilitation et un peu de sauce autour, un habile charpentier arrive à confectonner quatre ou cinq actes, amusants ou émouvants, suivant le cas.

M. Sardou fait dans le théâtre comme un autre fait dans les tissus mélangés ou les fromages. Ce futur académicien, — car il se présentera à la docte compagnie et sera tôt ou tard admis dans son sein, — ce futur académicien a la vocation dramatique ; chaque saison il expose ses produits comme les magasins de nouveautés affichent leurs marchandises. Voulez-vous du vaudeville sans couplets, garanti bon teint ? prenez les *Pommes du voisin*. Vous faut-il de la comédie gaie, sans apprêt, étoffe légère ? Voilà *La famille Benoiton* et *Nos bons villageois*. Avez-vous besoin de cette même comédie, relevée d'un peu de sentiment, parsemée de petits bouquets ? Voyez *Nos intimes*, les *Vieux garçons*. Il tient aussi le drame, spécialité de deuil, exemple : *Patrie* ! Tenez-vous à une pièce où il y ait à rire et à pleurer, nuance délicate, mi-saison ? Voyez *Fernande*.

Pour l'hiver prochain, M. Sardou, universel à la scène, fabrique une opérette, étoffe inusable avec une bonne doublure, — la musique d'Offenbach.

Et tous ces genres de marchandises sont généralement agréables à la vue, doux au port ; ça a du brillant, de l'œil, du flou, du chien, tout ce que vous voudrez enfin à la surface, mais le fond manque de solidité et d'épaisseur.

Après cela, ce défaut tient peut-être à ce que le négociant Sardou, n'est ni l'inventeur, ni le propriétaire du fond, il a des associés qui n'ont pas la signature de la maison, mais qu'on connaît.

Dans *Fernande*, par exemple, l'associé se nomme Didierot, un vieux bonhomme de l'autre siècle qui a oublié de renouveler son brevet pour sa *Vengeance d'une femme*, nouvelle que M. Sardou a rafraîchie, raïstolée, retapée et présentée à la consommation.

La femme qui se venge est Mme Clotilde de la Roseaie, fort amoureux du marquis André des Arcis et sur le point de l'épouser. Oui, mais voilà le hic : André n'aime plus Clotilde qui a sacrifié pour lui son honneur et sa réputation. André aime une jeune beauté entrevue quelque part et l'avoue ingénument à son amante. Or, la divinité du marquis est précisément *Fernande*, fille de la propriétaire d'un tripot, que la fatalité, toujours la fatalité, a fait succomber à vingt ans, et que Clotilde essaie de relever.

Que fait la femme abandonnée ? Elle réussit à rendre André amoureux fou de *Fernande*, au point que le mariage est la seule issue à cette passion, si bien qu'André épouse son ange innocent et pur, quelque cet ange l'ait, par lettre, averti que ses aïeux étaient coupés, — la rusée Clotilde ayant intercepté la lettre. A la fin, celle-ci, malgré les efforts d'un ami d'André, l'avocat Pommerol, découvre le pot aux roses, et le pauvre marié n'a plus qu'à mesurer l'étenue de la *vengeance d'une femme*. Fort heureusement la lettre arrive enfin à son adresse, convalesc André de la bonne foi de *Fernande*, tout est pardonné, c'est parfait, c'est superbe, assant de générosité et le reste.

Total : quatre actes. Le premier est une exposition assez banale ; le second, où s'engage l'action, est monotone, long et pas mal ennuyeux ; le troisième est meilleur, et le dernier, bien rempli, contient un certain nombre de scènes très-dramatiques, bien amenées, se détachant vigoureusement, enlevant l'ouvrage. Fidèle à ses habitudes, l'auteur a introduit dans sa pièce une foule de personnages sans utilité pour la bonne marche du drame, et par leur présence rendant nécessaires pas mal de détails insignifiants. Mieux eût valu les retrancher.

L'interprétation est assez bonne dans l'ensemble. M. Montbazou a joué avec beaucoup de verve et de chaleur le rôle de Pommerol ; décidément M. Montbazou est toujours en progrès et arrive à être un de nos artistes les plus sympathiques. M. Lamy (André), est fort convenable ; M^{me} d'Herblay, trop marquée pour une *Fernande* de vingt ans, a néanmoins mis au profit de l'héroïne son talent distingué et délicat ; M^{me} Dalloca est trop froide ; il manque à cette Clotilde féroce l'accent dramatique et l'élan de la passion. Enfin, M^{me} Abit est satisfaisante, M^{lle} Ricquier gentille, et M^{me} Michon, au bénéfice de laquelle on donnait *Fernande*, a été accueillie de sa entrée en scène par une salve de bravos qui ont prouvé combien les Lyonnais apprécient cette excellente artiste et vicille connaissance.

G. LAURENT.

P. S. — A propos, et Strakofch avec sa messe et Mlle Carreno ? On n'en n'entend plus parler. Quand je vous disais que Mme Alboni serait enrhumée !

Pour tous les articles non signés

Le Directeur-gérant, E.-B. LABAUME.

LYON. — Impr. LABAUME, cours Lafayette, 5.

LE

GUIDE-INDICATEUR

DE LA VILLE DE LYON

1870

Est en vente au Bureau de l'Imprimerie, cours Lafayette, 5

et aux FACTEURS-REUNIS, passage des Terreaux

JAMBONS DE STRASBOURG MAISON LOBSTEIN

Les soins constants des salaisons et du fumage des jambons de cette maison, lui ont acquis une réputation méritée. Seule, elle offre à la consommation, à partir du mois de mai, des **Jambons salés en glacière**, d'une qualité incontestablement supérieure à ceux préparés dans les mois d'hiver, dont la conservation pour la vente d'été ne réussit pas toujours.

SE TROUVENT

Dans les principales Maisons de Charcuterie et de Comestibles de Lyon

Chaque Jambon porte le nom **LOBSTEIN** Strasbourg

VOULEZ-VOUS un Portrait joignant à une **Ressemblance garantie** tous les perfectionnements artistiques dont la photographie est susceptible? Allez chez

TERRISSE PÈRE & FILS

1, Place des Cordeliers, 1
LYON (26-0)

CONSERVATION DE LA VUE Nous engageons les personnes dont la vue est fatiguée par le travail ou affaiblie par l'âge, à s'adresser directement à **M. Michel CAN**, opticien, 20, RUE TERME, près les Terreaux. (412)

LE PATRIOTE SAVOISIEN

Journal démocratique de la Savoie et de la Haute-Savoie
PARAISANT A CHAMBERY
Les mardis, jeudis et samedis

ABONNEMENTS

Savoie et départements limitrophes: 4 an, 26 f. — 6 mois 14 f. — 3 mois, 8 f.

Autres départements: 4 an, 34 f. — 6 mois, 16 f. — 3 mois, 8 f. 50.

Adresser tout ce qui concerne la direction et l'administration à **M. MÉNARD**, imprimeur, rue Juverie, hôtel d'Allinges, à CHAMBERY

LA SILENCIEUSE



**MACHINES A COUDRE
BRODEUSES, BOUTONNIERES**
de tous systèmes
pour Familles et Ateliers
garanties de 1 an à 3 ans, de 50 f. à 450 f.

Maison de gros et détail

J.-P. MOLLIERE

Rue Impériale, 61 et 63, Lyon
Plusieurs médailles d'or (82-12)

AVIS AUX LYONNAIS

qui vont à Paris

THIERRY, photographe 41, Rue de la Chaussée-d'Antin
Se charge de faire leur **Binette** (13-2)

ALCOOL DE MENTHE

DE RICQLÈS

D'un goût et d'un parfum des plus agréables, est reconnu depuis 30 ans pour être le cordial par excellence qui ouvre le mieux l'appétit et facilite le plus promptement les fonctions de l'estomac. Il favorise supérieurement la digestion, calme les maux de tête, de nerfs, les spasmes, remédie aux défaillances et dissipe à l'instant le moindre malaise. En cas de **rhumes** ou de **refroidissement**, son emploi dans une infusion bien chaude est souverainement efficace.

En flacons de 2 et 4 fr. (avec l'instruction), portant le cachet de l'inventeur, **H. de Ricqlès**, cours d'Herbouville, 9, à Lyon.

Dépôt dans les principales pharmacies et maisons d'épicerie fines. Exiger sur les flacons la signature de **H. de Ricqlès**. (108)

HERNIÉS

Sans opération, guérison prompte et parfaite garantie par les faits. En conséquence, plus de bandages. S'adresser à **M. Gaillard**, médecin de la faculté de Montpellier, domicilié à Lyon, quai de la Charité, 1. (58-13)

SIROP et PÂTE PECTORALE D'ESCARGOTS

préparé

au

Sucre - Candi



33 ans

Succès

Le Sirop et la Pâte d'Escargots préparés par **MALIGNON** est le pectoral que recommandent nos célébrités médicales. Sa supériorité est incontestable contre la toux, l'asthme, les catarrhes chroniques et les affections de poitrine; aucun ne réunit autant de qualités essentielles et n'atteint mieux son but: guérir souvent, soulager toujours, tel est le résultat infaillible de son emploi. Ne pas confondre cette **PRÉPARATION SPÉCIALE**, fruit de longues recherches, avec les autres Pâtes et Sirops qui portent le même nom sans avoir la même efficacité.

Exiger le cachet de l'inventeur sur toutes les boîtes et flacons.

Seule Fabrique à Lyon chez **MALIGNON**, pharmacien, rue Mercière, 33. — On peut s'en procurer dans toutes les Pharmacies de France et de l'Étranger. — Pour 3 ou 4 boîtes, envoi franco. Prix: 2 fr. la bouteille, 1 fr. 50 la boîte. (94-12)

BEAUTÉ des Mains, du Visage. — Guérison des Gerçures, Pellicules, etc. par l'emploi

de la **CRÈME SIMON**
Rue Impériale, 89. — Se méfier des nombreuses contrefaçons. (24-4)

AUX FACTEURS RÉUNIS
PASSAGE DES TERREAUX
IMPRESSION ET DISTRIBUTION
D'IMPRIMÉS DE TOUTE NATURE
Lettres de décès, 100 à l'heure, une fois la composition faite
LETTRES DE MARIAGE
Circularaires et avis de commerce
TÊTES DE LETTRE, CARTES DE VISITE, FACTURES, ÉTIQUETTES
LABLEURS, AFFICHES, ETC.

CARTE

DES

ENVIRONS DE LYON

COMPRENANT

Non-seulement le département du Rhône, mais encore les parties des départements de l'Ain et de l'Isère qui avoisinent Lyon de 30 à 40 kilomètres.

Cette Carte offre aux touristes et aux amateurs d'excursions à la campagne, les indications les plus complètes pour les guider dans leurs promenades. — Villes, Villages et les moindres hameaux, grandes Routes et Chemins vicinaux, les lignes des Chemins de fer, les plus petits ruisseaux, tout y est indiqué.

Prix: 5 Francs

EN VENTE à l'Imprimerie Labaume, cours Lafayette, 5.
aux **Facteurs-Réunis**, passage des Terreaux. **A LYON**

MALADIES

Dartres, Scrofules, Abcès, Typhes à la Peau, Ulcères, Douleurs, Débilité générale, Maux de poitrine et d'estomac GUESSIS complètement par le

ROB-SAVARESI, DÉPURATO-TONIQUE

PERFECTIONNÉ

Régénérateur du Sang et des humeurs

Expéditions par correspondance

s'adresser à **M. TOUSSAINT**, chimiste, pharmacien de première classe
rue Flizay, 12, au premier étage, Lyon
allée de traverse rue de l'Arbitrage, 9 (57)